

Réunion du 24 juin 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procurat
ion(s) :

Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Monsieur Roland BRENDLE ayant donné pouvoir à Docteur Gérard SIMLER

Excusé(s) :

Madame Alice MOREL

Absent(s) :

Rapporteur :

**N° CG/2013/24 - Administration générale - 5
Formation des membres du Conseil Général**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général approuve le bilan des actions financées en 2012 par le Département dans le cadre du droit à la formation des conseillers généraux, conformément au document annexé au rapport.

Il approuve également les orientations définies à ce titre, avec notamment le renouvellement de l'adhésion du Conseil Général à l'Institut pour la formation des élus territoriaux (IFET), eu égard à l'intérêt des formations qui y sont dispensées, ainsi que l'inscription des crédits afférents.

Il rappelle en outre que par délibération n° CG/2011/9 du 31 mars 2011 modifiée, la commission permanente a délégué pour décider du versement à l'IFET de la cotisation 2013 relative à l'adhésion du Département à cet organisme.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130624-78223-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 08/07/13